

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le vendredi, 20^e jour du mois de décembre 2024 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien au 75, route Saint-Gérard, à 17 h.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #2 - Annick Patoine
Siège #3 - Line Fradette
Siège #4 - Simon Bissonnette
Siège #5 - Gaétan Labrecque
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:
Siège #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2024-12-17 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025
- 4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2025 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027
- 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-18 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

ATTENDU QUE les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RECETTES 2025

Taxes : 3 056 995 \$

Compensations tenant lieu de taxes : 224 016 \$

Services rendus : 726 140 \$

Imposition de droits : 202 000 \$

Amendes et pénalités : 1 000 \$

Intérêts : 15 000 \$

Autres revenus : 212 748 \$

Transfert (subvention) : 752 402 \$

TOTAL : 5 190 301 \$

DÉPENSES 2025

Administration générale : 597 861 \$

Sécurité publique : 443 453 \$

Transport : 1 011 443 \$

Hygiène du milieu : 549 846 \$

Santé & bien-être : 22 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement : 91 456 \$

Loisirs et culture : 1 253 364 \$

Frais de financement : 1 156 364 \$

Remboursement au fonds de roulement : 63 895 \$

TOTAL : 5 190 301 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et unanimement résolu :

QUE le budget pour l'année financière 2025 soit adopté tel que présenté ci-haut.

2024-12-19 4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 qui prévoit des investissements de 3 546 790 \$ en 2025, de 3 077 300 \$ en 2026 et de 3 787 500 \$ en 2027.

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2025
ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

Aucune question.

2024-12-20 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 17h15.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier

Je, soussigné, Sébastien Bourget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sébastien Bourget
Maire